



Service de sécurité incendie

1540, rue Albert / Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Téléphone 450 831-2182 / Sans frais 1 888 242-2412
Télécopieur 450 831-2647 / info@mrcmontcalm.com
mrcmontcalm.com

DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES FEUX D'ARTIFICE

Vous devez nous fournir ces pièces justificatives suivantes :

1. Demande d'autorisation pour des feux d'artifice.
2. Photocopie de votre carte d'artificier.
3. Photocopie de vos preuves d'assurances.
4. Photocopie du plan du site détaillée (zone de lancement, zone des spectateurs, site de retombées, distances, etc).

Date de la demande : _____

Nom de l'entreprise (si applicable) : _____

Nom de l'artificier : _____ Âge : _____ ans

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Province : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Par la présente, je certifie avoir complété un cours d'artificier surveillant, avoir lu, compris et m'engage à respecter les principes et les règles de sécurité du manuel de l'artificier et les instructions du fabricant se rapportant à chaque type de pièce pyrotechnique.

Numéro de la carte de l'artificier : _____

Date d'expiration : _____

Signature de l'artificier : _____



Service de sécurité incendie

1540, rue Albert / Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Téléphone 450 831-2182 / Sans frais 1 888 242-2412
Télécopieur 450 831-2647 / info@mrcmontcalm.com
mrcmontcalm.com

Vous devez nous fournir les informations concernant l'événement des feux d'artifice.

Nom de l'entreprise : _____

Date : _____

Heure : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Province : _____

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION DE LA MRC DE MONTCALM

Cette demande d'autorisation doit être dûment remplie par le directeur incendie du Service de sécurité incendie de la MRC de Montcalm ayant juridiction sur les démonstrations des pièces pyrotechniques ou son représentant.

Les exigences locales ayant été remplies, l'artificier a désormais l'autorisation de tenir un déploiement de feux d'artifice au lieu et à l'heure submentionnés.

François Thivierge, directeur incendie de la MRC de Montcalm ou son représentant

****Veuillez prendre note que vous devez avoir votre demande d'autorisation dûment signée avant de procéder à l'allumage des feux d'artifice.****

Si vous désirez plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous au 450-831-2182, poste 7615 ou par courriel via : prevention@mrcmontcalm.com